

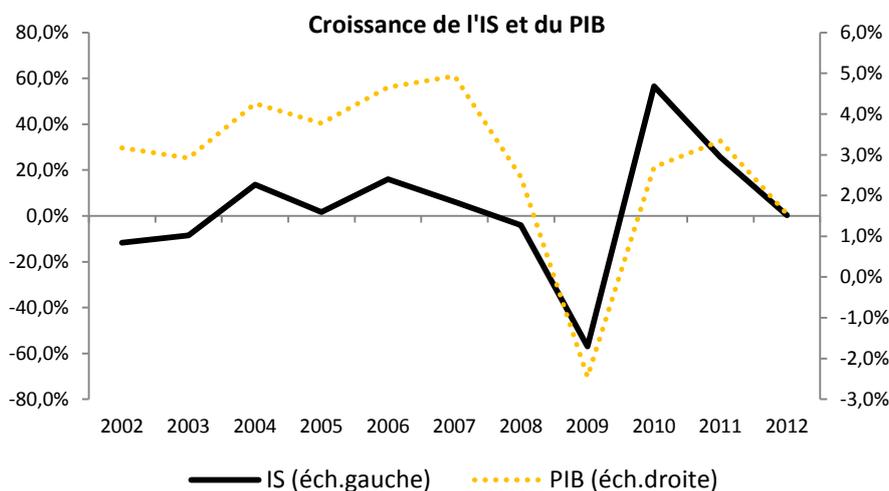
Cadrage économique de l'impôt sur les sociétés

Vendredi 7 février 2014

L'impôt sur les sociétés fait partie des prélèvements obligatoires examinés dans le cadre des Assises de la fiscalité. Quel est son poids dans le PIB par rapport aux autres pays européens ? Comment passer de l'IS « brut » à l'IS « net » ? Les entreprises contribuent-elles moins qu'auparavant ? Telles sont les questions abordées dans le présent flash.

1. Impôt sur les sociétés : part, évolution et comparaison européenne

En 2012, l'impôt sur les sociétés s'est élevé à **42Md€**, soit un peu plus de 2 % du PIB. Depuis une décennie, le rendement global de l'impôt est stable, avec des points hauts (51Md€ en 2007) et des points bas (20Md€ lors de la récession de 2009). En effet, l'IS se caractérise par une **forte volatilité** liée à son assiette, qui dépend du bénéfice des entreprises. D'un point de vue macroéconomique, son **élasticité à l'activité** (croissance du PIB) **est supérieure à 1** : l'IS « sur réagit » à la conjoncture.



Source : Afep à partir d'INSEE.

En comparaison européenne, le **rendement de l'IS en France est proche de celui de nos voisins** (2,3 % du PIB en 2012, contre 2,3 % en Italie, 2,7 % en Allemagne et au Royaume-Uni). Avant la crise, le rendement de l'IS était même équivalent à celui de l'Allemagne (2,9 % du PIB en 2007). Ce faible écart est obtenu en dépit de **prélèvements obligatoires nettement plus élevés en France sur le cycle de production** (cotisations sociales patronales et autres impôts sur la production¹).

2. De l'IS « brut » à l'IS « net » : quelles différences ?

Du point de vue des finances publiques, deux indicateurs sont suivis en matière d'imposition des sociétés : l'IS « net », c'est-à-dire l'impôt effectivement encaissé par l'Etat, mais également l'IS « brut », soit le montant total d'impôt incluant les « **remboursements et dégrèvements** » (R&D). Cette catégorie, qui représente des **montants importants** (13Md€ en 2013, soit 20 % du rendement total de l'IS), regroupe certaines dépenses fiscales (dont le crédit d'impôt recherche) et les mécanismes liés au calcul de l'impôt ayant un coût en trésorerie pour l'Etat. A brève échéance, cet agrégat devrait croître rapidement en raison de la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) : ainsi, le Gouvernement prévoit 24Md€ de R&D en 2014, et ce montant devrait représenter près de 30Md€ à l'horizon 2015, soit la moitié du rendement brut de l'IS. Ce phénomène est à prendre en considération à l'heure où sont discutées les modalités d'un éventuel allègement supplémentaire de prélèvements obligatoires dans le cadre du

¹ D29 en comptabilité nationale : taxe sur le foncier, CVAE, taxe sur les salaires, versement transport...

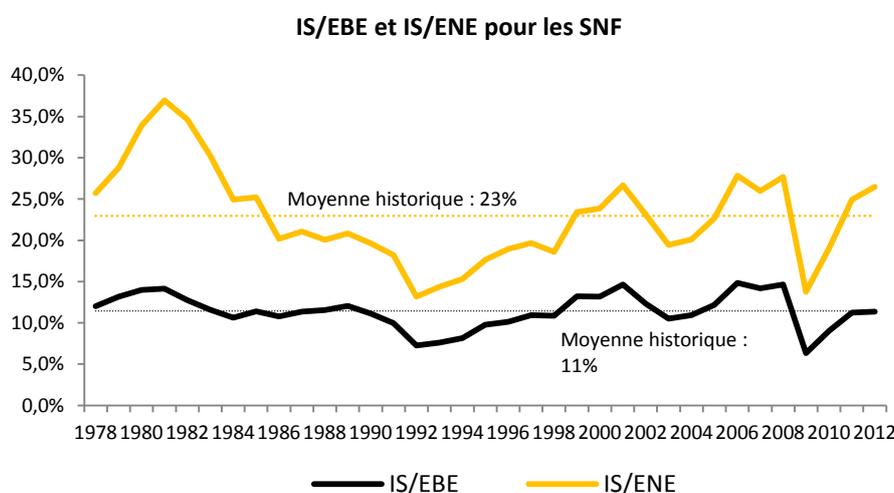
« Pacte de responsabilité ». Tout élargissement du CICE au-delà de son périmètre actuel grèverait d'autant l'IS perçu par l'Etat.

en Md€	2010	2011	2012	2013	2014
IS brut	49,8	53,0	56,2	63,0	60,3
Remboursements/dégrèvements	16,9	13,9	15,4	13,3	24,1

Sources : rapports « Voies et moyens » annexés aux PLF 2012, 2013 et 2014.

3. Une moindre contribution des entreprises à l'impôt ?

Le débat public véhicule parfois l'idée selon laquelle le rendement de l'IS se dégrade continument, ce qui est **contestable** au vu des données dont on dispose (point 1). Il convient toutefois d'aller un cran plus loin dans l'analyse : en effet, au-delà de l'enjeu financier pour les comptes publics, il est nécessaire d'étudier l'IS du point de vue des entreprises et de leurs capacités contributives. Pour la comptabilité nationale, celles-ci sont déterminées par l'excédent brut d'exploitation (EBE), qui représente le solde du compte d'exploitation pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation. Le profit brut se répartit entre cinq grands usages, dont le paiement de l'impôt sur les sociétés. Il faut rappeler que le **taux de marge** (soit le rapport EBE/valeur ajoutée) des sociétés non financières (SNF) françaises est le **plus faible d'Europe**, avec un écart structurel d'environ 10 points par rapport à la moyenne européenne (et de 12 points par rapport à l'Allemagne). D'après les données de la Banque de France, ceci concerne à la fois les PME, les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises. Pourtant, comme noté précédemment, **cette moindre profitabilité ne se retrouve pas dans le rendement de l'IS**, comparable à celui de nos voisins. Les séries historiques de l'INSEE permettent de recalculer le ratio IS acquitté/EBE (et ENE²) depuis 1978. Hormis au début des années 1980, les deux ratios ont suivi des évolutions parallèles (le rapport IS/EBE est égal à la moitié du rapport IS/ENE) en lien avec les variations du cycle économique. En 2012, les valeurs des deux ratios étaient au niveau (voire au-dessus, concernant l'ENE) de leur moyenne historique.



Source : Afep à partir d'INSEE.

Cinquième prélèvement par ordre d'importance derrière les cotisations sociales, la TVA, la CSG et l'impôt sur le revenu, l'IS est une ressource utile pour les comptes publics. Si son rendement fluctue fortement, c'est en raison d'une assiette très élastique à l'activité. En revanche, la crainte d'un repli spontané de l'assiette (à ne pas confondre avec les mesures prises par ailleurs, à l'instar du CICE) n'apparaît pas fondée pour au moins deux raisons : 1) le rendement de l'IS en France est comparable à celui de nos voisins européens, en dépit de marges sensiblement plus faibles (le rendement constaté est donc supérieur au rendement théorique) ; 2) par-delà les à-coups conjoncturels, le rapport IS/EBE est relativement stable sur longue période.

² Excédent net d'exploitation, i.e. EBE - dépréciation du capital (consommation de capital fixe en comptabilité nationale).